

5^{ème} dimanche de Carême année C.
Dimanche 7 avril 2019 – Jean 8, 1-11
Notre Dame du Rosaire – Les Lilas

Ce passage est à lui seul un résumé de tout l'Évangile.

Les exégètes remarquent que Jean 8,1-11 est une page rajoutée à l'évangile de Jean et écrite d'une autre main. Peut-être celle de Luc, car la miséricorde est un thème cher à Luc.

Il n'y est pas question sur l'avant-scène du procès de la pécheresse mais bien du procès de Jésus. C'est Jésus qu'on veut lapider. La pauvre femme est instrumentalisée, apportée comme une pièce à conviction pour le procès de Jésus. C'est lui qu'on veut pousser au « flagrant délit ». On veut pouvoir l'accuser de transgresser la loi mise sous le patronage de Moïse.

Depuis déjà pas mal de temps, tout le monde connaît l'attitude de Jésus en faveur du pardon des pécheurs,

Jésus ne condamne pas les scribes et les pharisiens, il laisse la loi qu'ils invoquent aller jusqu'au bout de sa logique boomerang. En fait, depuis le début de la prédication de Jésus, ils l'attaquent pour se défendre. Ils se sentent remis en question mais ils sont trompés par la logique de leur position, la bonne conscience d'avoir la loi pour eux. La logique fait penser que Dieu est pour les justes, du côté des justes, et que la communauté religieuse doit exclure les pécheurs. Or Jésus témoigne d'un Dieu qui est plein de sollicitude pour les pécheurs.

Le rapprochement du procès de Jésus et du procès de la femme adultère est parlant : le Dieu dont Jésus se dit l'envoyé, ne peut pas être le vrai Dieu puisqu'il est du côté des pécheurs. De même qu'il faut exclure la pécheresse de la communauté et la condamner à mort, il faut exclure Jésus et le condamner à mort. Jésus se retrouve à porter la peine de la pécheresse.

Leur manière de vouloir être justes dans leur condamnation de la pécheresse les pousse à être injustes avec Dieu en condamnant Jésus. Ils veulent se désolidariser de la pécheresse. Jésus, lui, va se solidariser avec elle jusqu'à être considéré lui-même comme pécheur selon leur loi d'exclusion.

Leur justice les empêche de comprendre le pardon. **Le Père ne se désolidarise jamais de notre sort !** Ils ne pourront le comprendre que quand ils auront eux-mêmes fait l'expérience de la pécheresse : quand ils se seront eux-mêmes reconnus pécheurs et découverts pardonnés.

D'où le silence de Jésus. D'où le silence de Dieu dans l'histoire. D'où la place du silence, qu'il ne faut jamais oublier, quand nous sommes tentés par la riposte. Ce silence, c'est laisser l'autre sentir que le jugement de sa propre loi se retourne contre lui-même ! Et c'est en même temps, laisser l'autre comprendre qu'il est pardonné, qu'il est libéré, qu'il n'est pas condamné.

Jésus ne condamne pas la pécheresse, mais surtout, Jésus ne condamne pas les scribes et les pharisiens. Ils ont pu penser que Jésus se baissait pour ramasser une pierre, lui qui est sans péché !

Mais Jésus se baisse comme pour le lavement des pieds, il se baisse comme un serviteur, il se baisse comme Dieu se baisse jusqu'à nous dans son amour pour nous pardonner et nous relever.

Jésus se baisse deux fois, et chaque fois, en se relevant, il prononce une parole qui libère, qui ouvre une porte de sortie, qui ouvre une route pour un avenir possible.

Jésus se baisse une fois pour les scribes et les pharisiens, leur donnant le temps de se reconnaître pécheurs, et il se relève pour leur ouvrir une route libre pour repartir, un à un, pécheurs et pardonnés.

Jésus se baisse une deuxième fois pour la pécheresse.

Chaque fois, c'est sa mort et sa résurrection qui sont engagés dans cet abaissement et ce relèvement.

Jésus s'abaisse aussi pour nous, nous laissant le temps, devant son abaissement sur la Croix, de comprendre combien nous sommes pécheurs en voyant combien nous sommes pardonnés.

Jésus fait confiance à tous, à la femme qui ne pêchera plus, aux scribes et aux pharisiens qui sont transformés un à un, ressuscités un à un, en commençant par ceux qui se reconnaissent les plus pécheurs donc les plus reconnaissants.

Cette scène nous invite à réfléchir sur nos attitudes de jugement et de condamnation.

Oui, il faut juger les actes et dire, comme le dit Jésus, que l'adultère est un péché. Mais après ?

Est-ce que la personne qui a fait un acte répréhensible doit être privée de tout avenir, éliminée de la société ?

La société le fait pour ne pas prendre de risques, mais alors tout le monde doit être éliminé puisque tous sont pécheurs, comme Jésus le met en lumière.

En jugeant les autres, on se juge soi-même.

Si le jugement porte sur l'acte (ce que j'ai fait), la condamnation porte sur la personne (ce que je suis) et l'enferme dans son acte.

Jésus nomme le péché et impose à la femme de le reconnaître, mais il lui ouvre un avenir en l'envoyant revivre.

Jésus est vrai sur le mal, mais il donne de pouvoir repartir dans le bien.

Jésus investit dans la confiance.

Comment Jésus arrive-t-il à dénoncer l'acte et à remettre en route la personne ?

Par son silence qui ferme la bouche à la Loi et par sa présence qui donne place à la personne.

Par sa présence silencieuse, livrée à l'autre, il crée l'espace salvateur entre l'acte et la personne.

En lui, la Loi se fait « quelqu'un », « la Parole se fait chair ».

Dieu en Jésus n'édicte plus une loi, il se relie à la personne.

Les tables de la Loi étaient écrites par le doigt de Dieu (Ex 31,18).

Le doigt de Jésus sur la terre écrit la Loi Nouvelle (Sur la terre comme au ciel).

Le Salut n'est plus de se soumettre à une Loi mais de se laisser saisir par Jésus.

Paul dit : « *J'ai moi-même été saisi par le Christ Jésus* » (2^{ème} lecture).

Père Jean-Marc DANTY-LAFRANCE